

Le ROFAF lance un appel à projets pour appuyer les initiatives de ses **organisations membres basées au Bénin, Burundi, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, RDC, Sénégal et Togo** afin de leur permettre d'organiser des activités promouvant les droits des femmes dans le cadre de la campagne de la décennie de la femme africaine 2010-2020 et de la célébration de la journée de la femme africaine 2012.

Date limite : 8 juillet 2012

Historique de la Journée de la femme africaine

Le 31 juillet 1962, à Dar-es-Salem, des femmes des quatre horizons du continent africain se sont réunies pour la première fois et ont créé la première organisation de femmes, dénommée « la Conférence des Femmes Africaines (CFA) ». Douze années après la création de la CFA, les femmes se sont réunies à nouveau pour mettre sur pied une organisation encore plus représentative, dénommée Organisation Panafricaine des Femmes (PAWO). Le 31 juillet 1974 a été consacré « Journée de la femme africaine », à l'occasion du premier Congrès de l'Organisation Panafricaine des Femmes (PAWO) tenu à Dakar, Sénégal.

La date de création de cette organisation est mémorable, d'autant plus qu'elle incarne le courage et la lutte des femmes africaines pour leur plus grande participation au développement politique, économique et social de leurs différents pays. Mais force est de constater que depuis 38 ans de commémoration de cette journée, les femmes sont toujours marginalisées bien que représentant plus de la moitié de la population mondiale. En Afrique, elles sont confrontées à

de nombreuses difficultés, entres autres la pandémie du SIDA, la pauvreté, le non-respect de certains engagements pris par les décideurs, l'accès difficile à l'éducation, à la santé, les violences basées sur le genre et les conflits armés dont elles sont le plus victime.

Toutes ces questions se trouvent encore dans les 10 thèmes retenus pour la Décennie des femmes africaines (2010-2020).

La Décennie des femmes africaines (2010-2020)

La Décennie des femmes africaines a été lancée à Nairobi, au Kenya, le 15 octobre 2010.

Son objectif est d'améliorer la mise en œuvre des divers instruments et protocoles relatifs à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes. Le but ultime est d'améliorer les moyens de subsistance des femmes et des jeunes filles en Afrique. Le thème de la décennie est « Approche de base de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes ». Cette approche cherche à travailler à partir de la base, à encourager les femmes à tous les niveaux de la société à s'impliquer dans la promotion des droits des femmes. L'approche consiste aussi à s'assurer que l'objectif général ne soit pas seulement atteint au niveau des femmes occupant de haute fonction mais également au niveau des femmes ordinaires qui font vivre l'Afrique.

Les 10 thèmes de la Décennie des femmes africaines (2010-2020):

1. Santé, mortalité maternelle et VIH/sida
2. Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'autonomisation économique des femmes et leurs activités entrepreneuriales
3. Agriculture et sécurité alimentaire
4. Education, science et technologie

5. Environnement et changement climatique
6. Paix et sécurité et violences à l'encontre des femmes
7. Gouvernance et protection juridique
8. Finance et genre
9. Les femmes aux postes décisionnels
10. Mouvement des jeunes femmes

[Plus d'information](#)

Pour commémorer la Journée de la femme africaine 2012 et encourager ses organisations membres à initier des actions dans le cadre de **la décennie de la Femme africaine**, le ROFAP va soutenir leurs initiatives au Bénin, Burundi, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, RDC, Sénégal et Togo.

Comment postuler ?

Pour postuler, veuillez remplir le formulaire ci-joint et le renvoyer **au plus tard le 8 juillet 2012** à:

projets@rofaf.org

Toutes les soumissions recevront une réponse. Mais en raison de nos restrictions budgétaires, **seules les meilleures initiatives** pourront bénéficier de l'appui du ROFAP.

N.B. Seuls les projets des organisations membres du ROFAF basées dans les 7 pays ciblés seront éligibles pour un financement. **Le montant qui sera attribué sera compris entre 300 000 et 500 000 FCFA.**

Télécharger:

[ROFAF-Appel à projets-Juin 2012](#)

[ROFAF - formulaire de soumission de projets-juin 2012](#)